

SÉRIE D'ÉTÉ

L'abécédaire de «La Côte»

Durant cinq semaines, la rédaction déroule les lettres de l'alphabet. Sur un ton libre, les journalistes évoquent un sujet qui leur tient à cœur.



SEL L'ambivalence d'un aliment à la fois bénéfique et maléfique. De la réalité au symbolisme



Stock de sel pour le salage des routes aux Salines de Bex. DR



Cristaux de sel colorés en rose par des bactéries halophiles du Searles Lake Californie, Etats-Unis. Collection Musée cantonal de géologie. STEFAN ANSERMET

SYLVIE GUGGENHEIM
sguggenheim@lacote.ch

Pendant longtemps difficile à extraire et à exploiter, le sel était une denrée de haute valeur et il était lié au pouvoir et à la richesse. Avec le temps, il a fini pourtant par devenir un condiment banal au fur et à mesure que les techniques d'extraction s'amélioraient. Aujourd'hui, on sait qu'il est indispensable à la vie, mais qu'une trop grande consommation nuit à la santé. L'ambivalence de ce condiment à la fois bénéfique et maléfique se retrouve symboliquement dans toutes sortes de traditions actuelles et passées, au sein de populations aussi diverses les unes que les autres. Quelques clins d'œil de ce condiment primordial.

SOURCE DE REVENU

Le mot sel vient du latin *sal*, dont sont issus d'autres termes dérivés, tels que la salière, salé ou saloir. Plus étonnant, le sa-

laire possède la même origine et désignait la ration de sel distribuée aux soldats romains en guise de solde. C'est dire l'importance accordée à la valeur du sel. Plus tard, au XIII^e siècle un impôt sur le sel, la gabelle, est perçu par la royauté en France et pendant longtemps sera une importante source du fisc royal.

De nos jours, en Suisse, le monopole du sel, cantonal, est toujours en vigueur. Dans le canton de Vaud, l'extraction, la commercialisation et la perception de l'impôt sur le sel ont été déléguées aux Salines de Bex, tandis que tous les autres cantons suisses ont transmis la gestion de leur monopole aux Salines du Rhin, dans le canton de Bâle-Campagne. Ainsi, ces dernières n'ont pas le droit de vendre leur sel dans le canton de Vaud. L'impôt sur le sel est d'ailleurs élevé puisqu'il est de 60 centimes par kilo pour le sel alimentaire, lequel est compris dans le prix payé en magasin!

DE L'ORIGINE DU SEL

Le sel, d'où qu'il provienne, est toujours d'origine marine, mais il est d'un accès plus ou moins difficile. De couleur blanche la plupart du temps, ce condiment peut prendre d'autres teintes, selon les impuretés qui y ont été mêlées. Par exemple, le sel de l'Himalaya est légèrement rosé. «A Bex, il n'y a pas de couches de sel homogènes. Le sel est mêlé à la roche. A l'origine, la mer recouvrait tout. Quand elle s'est retirée, il restait une couche de sel qui s'est trouvée mêlée à la roche avec la formation des Alpes», explique succinctement Yves Romanens, directeur commercial des Salines. Ce sel n'est donc pas exploitable directement, et nécessite une technique sophistiquée, qui a évolué au cours du temps.

Le sel extrait des Salines du Rhin à Bâle se présente en couches homogènes de sel gemme à 400 mètres de profondeur. Dans d'autres régions du globe, le sel gemme est extrait de mines sou-

terraines ou à ciel ouvert sous forme de bloc. Le dernier type est le sel de mer produit grâce à l'évaporation de marais salants en bord de mer.

Cet aliment n'est cependant pas utilisé uniquement dans l'alimentation humaine comme exhausteur de goût ou conservateur. Les Salines de Bex produisent également du sel pour le bétail, pour les adoucisseurs d'eau ou encore pour le déneigement. C'est la production de sel pour le déneigement qui est la plus importante à Bex. Depuis quelque temps d'ailleurs, celles-ci proposent même une gamme de produits de beauté à base de sel!

SYMBOLISME ET TRADITIONS

Le sel est particulièrement chargé au niveau symbolique et de très nombreuses traditions dans toutes les cultures et religions y sont liées. Dans bien des religions, le sel était considéré comme un symbole de sagesse,

de pureté et d'alliance avec le créateur. Pendant longtemps, il a été utilisé dans les liturgies de l'Eglise romaine. D'ailleurs, Jésus a qualifié ses disciples de sel de la terre. Les francs-maçons emploient également ce condiment dans leur rituel.

Plusieurs populations, notamment les Grecs, les Hébreux ou les Arabes, considèrent le sel comme un symbole d'amitié, de fraternité et d'hospitalité. Les Bédouins offrent du pain saupoudré de sel en gage d'amitié, tandis que chez les Sémites, consommer ensemble le sel et le pain signifie une amitié indestructible. Par ailleurs, en Europe, il n'y a pas si longtemps, les femmes «salaient» leur mari pour leur donner de la vigueur pour les «ouvrages de l'amour»! Et selon un proverbe anglais, «avant de bien connaître un homme, il faut avoir mangé une livre de sel avec lui».

Mais s'il est considéré de manière positive, le sel est aussi

EXPOSITION SUR LE SEL

Le Musée de la main à Lausanne présente jusqu'au 5 janvier une exposition sur le sel. Résultat d'une collaboration entre le Département universitaire de médecine et santé communautaire du CHUV et le Musée de la main, cette exposition aborde la question du sel selon plusieurs angles. Au sous-sol de l'exposition sont présentées les différentes sortes de sel existant ainsi que les manières de l'extraire ou de le produire.

Les salles de l'étage supérieur traitent non seulement des vertus culinaires de ce condiment, mais également de son impact sur la santé et de son histoire, avec les enjeux économiques et de pouvoir qui ont sous-tendu son extraction et sa commercialisation. Tout au long de l'exposition, des expériences sont mises à disposition des visiteurs. Par ailleurs, des soirées, animations et ateliers divers sont proposés en parallèle.

Horaires des visites: ma-ve de 12h à 18h et sa-di 11h à 18h.
www.museedelamain.ch
tél. 021 314 49 55

symbole de stérilité et de malédiction, comme dans la Bible où la femme de Loth est transformée en statue de sel après avoir jeté un coup d'œil en arrière sur la ville maudite de Sodome et Gomorrhe. Les Romains de même jetaient du sel sur le sol des villes rasées et conquises pour que plus rien n'y pousse ensuite.

Enfin, différentes superstitions étaient liées au sel. Le fait de renverser une salière à table était considéré comme un présage de malheur, alors que jeter une pincée de sel par-dessus son épaule gauche est censé conjurer le mauvais sort. ◉

IL Y A 10 ANS Le sommet du G8 à Evian sème le chaos de Genève à Lausanne.

La «bavure» d'Aubonne ne sera pas poursuivie



En ce début de mois de juin 2003, tout le monde est sur les nerfs. En cause, le sommet du G8 qui se tient à Evian. A Genève, le centre-ville est littérale-

ment barricadé, craignant des émeutes. Qui auront lieu. Comme ailleurs sur l'Arc lémanique. Mais c'est à Aubonne que s'est joué un événement

douloureux: des manifestants, venus d'un peu partout, entament une action sur l'autoroute A1, à la hauteur du pont de l'Aubonne. Le but, faire s'arrêter le trafic, afin qu'un convoi G8 ne puisse rallier Evian depuis Lausanne. Ce 1^{er} juin, ces activistes coupent donc le tronçon autoroutier à l'aide d'un câble. Et aux extrémités de celui-ci, deux activistes sont suspendus en rappel dans le vide. C'est là que se produit l'impensable: un policier décide, pour des raisons que la justice tentera d'éclaircir, de sectionner le câble. Catastrophe: l'un des deux activistes suspendus, Martin Shaw, chute de 20 mètres à terre. L'autre personne, une Allemande, est «rat-

trapée» in extremis par d'autres manifestants. Les nombreuses blessures de Martin Shaw l'obligent à séjourner au CHUV durant de longues semaines. Sur le moment, manifestants et policiers semblent en pleine pagaille. Un policier déclare à la journaliste: «Ils (ndlr: les manifestants) ont tendu un câble au travers du pont, vous rendez-vous compte du drame si un motocycliste ne l'avait pas vu?»

Reste l'accident, que la presse qualifie alors de «bavure». Un mois plus tard, alors qu'il sort de l'hôpital cloué sur un lit, Martin Shaw organise une conférence de presse en compagnie d'un collectif, le «Groupe Aubonne», constitué pour faire reconnaître

les torts de la police vaudoise. Ainsi, des manifestations devant les ambassades et consulats suisses sont organisées dans toute l'Europe (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, etc...) pour soutenir la cause du Britannique.

Ce n'est qu'un an plus tard, en juin 2004, que s'ouvre le procès. Mais pas à l'encontre des policiers. Ce sont quatre activistes, dont les deux «alpinistes», que l'on accuse «d'entrave à la circulation publique» et de «mise en danger de vie des automobilistes». Ils seront condamnés à des jours de prison avec sursis. Parallèlement à cette décision, une autre instruction se poursuit issue de la plainte des

activistes à l'égard des policiers. Mais en ce mois d'octobre 2004, le juge prononce un non-lieu en faveur de la police. Le communiqué dit: «C'est la témérité des manifestants qui doit être reconnue comme la cause prépondérante de l'accident». Immédiatement, les activistes font recours de cette décision. Et un tournant s'opère l'année suivante, en mai 2005: la Haute cour renvoie en effet le policier coupable d'avoir sectionné le câble, et son supérieur, devant le tribunal, pour «lésions corporelles simples et graves par négligence». Mais, un an plus tard, la justice confirmera l'innocence des policiers. L'affaire en restera là. ◉ RH